



Les Vergers sur la Mer

Charles Maurras

La politique de Jeanne d'Arc

Texte paru dans "Aspects de la France", le 9 mai 1952

*Puis édité, sous le même titre : Paris [France], La Seule France, s.d. [1952]
In-8°, 20 pages*

Texte repris du site "La Bibliothèque Royaliste" (<http://www.royaliste.org>)

Texte mis en ligne le 22 mai 2007, site fermé fin 2014

Extrait du Royaliste.org

<http://www.royaliste.org>

La Politique de Jeanne d'Arc

- Univers - Bibliothèque - MAURRAS, Charles -



Date de mise en ligne : mardi 22 mai 2007

Description :

La Politique de Jeanne d'Arc, Éditions de "LA SEULE FRANCE" brochure sans date

Royaliste.org

- ▶ [Une jeune fille royaliste](#)
- ▶ [Religion, patrie, royauté](#)
- ▶ [Ni démagogie ni démocratie](#)
- ▶ [La guerre au service de la politique](#)
- ▶ [« En ce temps-là... » ?](#)
- ▶ [La légitimité](#)
- ▶ [Aide-toi, le ciel t'aidera](#)
- ▶ [Parlementarisme et plébiscite](#)
- ▶ [Cinq cent ans après Jeanne d'Arc](#)

En quelques lignes lumineuses d'Aspects de vendredi dernier, Maurice Pujo a dit l'essentiel sur ce grand sujet.

Il n'est pas inutile d'y revenir. Un des principaux soucis de l'Action Française, dès l'origine, fut de bien préciser la position mentale et morale de Jeanne d'Arc par rapport à l'ordre royal, que l'on s'efforçait de submerger sous des considérations de patriotisme strict ou de religion. Alors que les trois facteurs avaient joué ensemble, on les opposait nous les compositions.

On fait de nouveaux efforts dans le sens de cette opposition vaine plus ; pernicieuse encore que vaine. Un niais a bâti un gros livre tout exprès pour retirer son royaume à Charles VII et le restituer au seul Christ-Roi, tout à rebours des pensées, des paroles et des actes mêmes de cette Jeanne, en qui le Temporel et le Spirituel, le Naturel et le, Surnaturel se prêtaient un appui régulier et constant.

Pour mettre en pièces ces sottises d'hier et d'avant-hier, il suffira d'ouvrir des cahiers vieux de vingt, trente, quarante ans et d'en laisser pleuvoir une averse de vérités indiscutables, indiscutées.

C'est à l'Association des Jeunes Filles Royales Filles Royalistes, dans des conférences diverses faites sous la présidence de Mlle de Kerret, organisées par Mlles Yolande de Luynes, Hedwige de Cabrières et Marguerite Recamier, que la question fut constamment étudiée, c'est pour cet auditoire d'élite que l'on s'efforça de mettre chaque élément dans sa lumière et son relief.

Une jeune fille royaliste

Cela était d'autant plus normal que Jeanne pourrait être appelée la première des Jeunes Filles Royalistes, ce vocable excluant, comme nous le disions alors, tous les aspects « d'ignorance », « d'inculture », « d'inéducation », que, l'on sous-entend dans les mots, de bergère ou de fille du peuple. Les troupeaux que Jeanne d'Arc conduisait appartenait à son père. Monsieur d'Arc ou Darc était le chef du village. L'historien. Siméon Luce a calculé que le revenu annuel de la famille Darc s'élevait à 5.000 francs. Combien de centaines de milliers, combien de millions peut-être, ces 5.000 .francs de 1885-1890 feraient-ils aujourd'hui ?

La vérité de l'histoire n'est guère favorable à l'intérêt de classe et de faction qui ne peut qu'affadir la personne de Jeanne d'Arc. Sa vraie figure serait plutôt celle d'une petite bourgeoise française, de cette bourgeoisie rurale qui composait et qui forme encore le plus touffu, le plus vivace élément du paya ; classe moyenne très étendue,

tellement étendue qu'il n'y eut jamais beaucoup de " peuple " 'en France : classe surtout conservatrice, car rien n'a duré sans elle ; classe révolutionnaire, car rien ne s'est fait d'un peu neuf, ni un peu vivement, sans qu'elle y ait mis du sien. Jeanne en était si bien, elle adhérait si peu à ce que nos contresens habituels appelleraient un prolétariat flottant et sans racines, ou une paysannerie asservie, qu'ont lit distinctivement dans sa pensée et dans son coeur, les trois Idées directrices de l'ancien Tiers-État français : le « Patrimoine » maintenu - et la Patrie sauvée - par la Royauté établie.

Religion, patrie, royauté

Naturellement, beaucoup d'Autorités respectables s'efforcent de voiler, ces convergences du faisceau religieux, patriotique et royal. En quoi on peut leur dire, sans vouloir offenser en rien, qu'elles ont bien tort.

Contre toute justice, l'on s'ingénie à escamoter ce caractère politique de Jeanne d'Arc et l'on y réussit, par des tours d'éloquence.

Ces accrocs à l'histoire, ces torts faits au passé ne sont peut-être pas aussi ,adroits qu'ils en ont l'air. En tout cas, ils offrent le grave inconvénient de pousser les orateurs et les littérateurs à d'autres tricheries frauduleuses, dont l'esprit monarchiste ne sera plus. seul à pâtir.

Au moment même où de hautes Autorités se donnent le mot pour exclure de la carrière de Jeanne d'Arc son pâle politique, il est des entreprises de cinéma pour éliminer du même récit tout l'élément religieux. il' ne sera que juste de protester contre cette dernière mutilation. Ne l'aura-t-on pas' introduite en consentant au premier de ces tronquages scandaleux ? Hodie mihi, cras tibi.

La jeune fille royaliste de Domrémy, qui allait, par monts et par vaux, avec les brebis de son père, disait à tout venant :

_ - Faut-il que le roi soit chassé du royaume et que nous devenions Anglais ?

Mais ce n'est pas sa pensée, sa passion, sa raison, toutes ' seules qu'elle écouta pour réaliser l'héroïque dessein personnel qu'elle avait pu concevoir. En catholique discipliné, elle attendit l'ordre d'En Haut. Elle obéit ses voix.

Ni démagogie ni démocratie

Non moins disciplinée, la Française ne suivit que les, grandes routes de l'Ordre :

La jeune fille en qui les historiens libéraux aiment à louer la préfiguration vivante de la Nation armée ; n'a pas conçu un seul instant le réveil national comme une sorte de levée en masse, de jacquerie patriotique.

Elle et « le Grand Ferré » sont deux !

Plus encore que guerrière, elle a la tête hiérarchique.

Elle n'a pas ameuté les paysans de son village : elle est allée trouver le seigneur du pays. Encore s'est-elle gardée de le convier à lever la jeunesse du Bar et des provinces voisines : son sens de l'ordre est tel qu'elle, a volé droit au sommet ! Point de chef, point de peuple ! Point de Roi, point de France ! Comme il n'y a point de roi, elle en fera un.

Mais elle ne le créera pas de rien ; elle ne rêvera ni de nouvelle dynastie, ni de dictature féodale ou cabochienne. Un très grand Français, un Lyautey se rêvait en Warwick, il voulait " faire " un roi. Oui, de la semence de Parme !... Jeanne d'Arc ignore ces songes. Elle prit, son prétendant là où il était, et n'eut de cesse que son Dauphin ne devint le Roi.....

Jeanne ne croyait pas à la naissance spontanée de l'ordre. Elle pensait ce que devait nous enseigner notre maître La Tour du Pin : pour imposer un ordre, il faut une autorité et, en France, ce ne peut être que le sceptre, le glaive, la main de justice du Roi. Or, ce Roi se consacre et s'achève à Reims. Tout d'abord, donc, allons à Reims, comme les pâtres de Noël à Bethléem.

C'était en se pliant à l'ordre naturel du royaume de France quelle estimait remplir les volontés surnaturelles que ses voix faisaient descendre du ciel..... Dans le cachot de Rouen, elle a déclaré un jour que ses voix ne la quittaient pas mais, ajoutait-elle, je les entendrais mieux Si j'étais en quelque forêt !

La puissante forêt de pierre qui élance et recourbe ses arcades fleuries au-dessus du berceau ecclésiastique de Reims était aussi propre que son Bois, chenu à la révélation distincte des vérités humaines qui ont orienté sa carrière mortelle. Sans doute ce grand coeur en a-t-il recueilli plus de lumière encore et de consolation que des rameaux bruissants de l'arbre des fées. Son coeur d'initiée à la loi éternelle a dû jouir à Reims, avec parfaite plénitude, du meilleur et du plus beau des spectacles accordés à l'ordre terrestre : une nation laborieuse, une armée bataillante et victorieuse, la paix publique retrouvée et rétablie par un bon conseil et, dans la fleur de la jeunesse, le Roi, le juste Roi par qui, tout bien devient possible ; étant le bon seigneur habilité au gouvernement d'ici-bas.

La guerre au service de la politique

Cependant la route de Reims ne s'ouvrit pas toute seule. La grande instigatrice de la guerre de l'indépendance se heurta à des difficultés, de quel genre ? avec' qui ? chez qui ? Du côté des guerriers, chez certains " stratèges " comme disait Maurice Pujo. Et pourtant, celle que ses voix avaient initiée à l'art de Richelieu et de Louis XIV n'avait pas été tenue dans l'ignorance du noble métier de Turenne et de Condé.

Des militaires ont montré que, pour chasser l'Anglais de France, Jeanne d'Arc a été un beau capitaine : par exemple, l'un des premiers qui usèrent de l'artillerie en rase campagne. Ces spécialistes font aussi remarquer qu'entre deux formes d'action militaire, entre deux opinions de techniciens, comme on dit aujourd'hui, entre deux partis de conseil de guerre, elle saisissait toujours, avec une impétuosité d'esprit merveilleuse, le pratique, le court, le prompt, le décisif.

Devant les militaires eux-mêmes, elle savait dire que la guerre était commandée par la politique et devait la servir.

Les républicains, qui sont des imbéciles, parlent à tout propos de subordonner le militaire au civil. C'est idiot. C'est régressif le *cedant arma togae* valait pour l'enfance de Rome où les divers services de l'État, accomplis par les mêmes hommes, n'étaient pas encore différenciés. L'ancienne monarchie française était plus avancée. Le roi de France faisait la synthèse du civil et du militaire. Il était le juge et le protecteur armé de la justice. *Hunc militem*, disait l'archevêque de Reims en présentant au peuple le Roi qu'il venait de sacrer. Tous les princes qui ont été destinés à régner sur la France ont reçu une éducation militaire, à la seule exception du malheureux Louis XVI, que le fénelonisme ambiant écarta de l'apprentissage des armes, et c'est sans doute ainsi qu'il ignora ou laissa sans emploi les méthodes éprouvées de ses prédécesseurs pour faire de l'armée l'instrument direct de leur esprit politique - tel que Jeanne d'Arc l'avait professé dans les conseils tenus au bord de la Loire :

Après la délivrance d'Orléans, les militaires, tout à leur art, qui est un bel art, s'indignaient à l'idée de prendre la route que demandait Jeanne dans la direction de l'Est et du Nord. Ce qu'il leur fallait, tout de suite, c'était la conquête de la Normandie, la course à la mer. Ce n'était pas absurde en soi : la victoire normande eût arraché à l'ennemi son principal fief sur le continent, l'eût coupé de ses communications, et je ne suis pas sûr qu'une bonne tête de soldat français n'ait pas imaginé, pour couronner cette victoire, quelque capture de la flotte anglaise qui eût permis une pointe offensive chez messieurs les Godons.

Si tentant que fût le projet, Jeanne résista. Jeanne dit non. Pourquoi ?

Elle obéissait à ses voix. Mais ses voix allaient d'accord avec les vues saines de Politique sage qui eussent calculé qu'en définitive l'heureuse aventure du déblocage d'Orléans, accomplie comme elle l'avait été, représentait malgré tout, un beau risque et un beau miracle, mais que, pour le reste, il fallait se plier à la Nature des choses. Or dans cette Nature tout devait demeurer dans cette Nature tout devait demeurer en l'air, tant qu'il n'y aurait pas un commandement politique affermi.

Avant de rien tenter de nouveau, il fallait donc qu'il n'y eût plus de Dauphin, si gentil put-il être, mais bel et bien un Roi, un Roi certain pour tous, un Roi reconnu, acclamé, enfin sacré, le Roi.

La base politique consolidée en premier lieu, les opérations militaires pourraient venir. Elles seraient rapides, ou elles seraient lentes, mais l'essentiel serait fait, le présent arrêté, l'avenir assuré.

Pas de grande entreprise militaire avant cette assurance politique de fond.

Aussi longtemps que le Roi hésiterait, délibérerait sur cette marche nécessaire, Si conforme à son intérêt capital, on pouvait guerroyer ou escarmoucher sur la Loire, ne serait-ce que pour tenir l'armée en haleine. Mais de par Dieu ! répétait Jeanne, point de campagne de Normandie avant que le royaume ait son Roi bien établi, bien reconnu, bien oint !

D'abord la monarchie en règle, devait dire Bismarck dans un autre sentiment, mais dans le même esprit que Jeanne d'Arc.

C'était l'évidence.

L'absurdité qui consistait à mettre la charrue avant les boeufs, éclatait grâce à l'héroïne.

La politique patriote ne passait point par la Normandie : elle passait par le moyen ordinaire, par le moyen de l'ordre celui qui a déjà servi et qui servira, de tout temps en France : le Roi.

Au siècle précédent, c'est par le dauphin Charles, depuis nommé le Sage ou le Savant, que l'ordre et la victoire sont revenus au parti français. Au siècle qui suivit celui de Jeanne d'Arc, siècle des furieuses dissensions religieuses, c'est encore autour du Roi que "les politiques" du pays rallieront le peuple et les Grands afin de refaire unité, puissance et prospérité.

Bien avant Charles V, l'anarchie féodale a été débrouillée par la police et par la justice du Roi.

Bien après Charles VII, bien après Henri IV, et alors que vingt-trois ans de guerre terminés par deux invasions auront épuisé le pays, la " RESTAURATION " de la paix intérieure et extérieure, financière et militaire, maritime et diplomatique, sera possible par le Roi.

On pourrait remonter plus haut dans nos origines, et l'on y verrait que la France, configurée comme elle l'est, languit dans la stagnation, ou s'agite - et se déchire entre les partis, au point d'ouvrir sa porte à l'étranger, tant qu'elle obéit à un gouvernement collectif, tant qu'elle n'est pas gouvernée par Un seul : cet Un qui succède à son père et qui fraie la voie de son fils.

Aussi la personnalité politique de la France ne s'est-elle réalisée pleinement, avec ordre et progrès, capitalisant ses acquisitions, que sous la direction du Roi. Ainsi, en s'adressant au droit héritier des Capets, c'est au " moyen " classique et normal, essentiel qu'avait eu recours Jeanne d'Arc.

Moyen de l'ordre ou l'ordinaire.

L'ordre toujours. L'ordre qui a manqué et devait manquer au Résistentialisme séparatiste de M. de Gaulle, comme il avait manqué (nous l'avons déjà vu et dit) à la première Croisade de Pierre l'Ermite et de Gauthier sans Avoir. Celle-ci échoua, au lieu que la Croisade ordonnée des Princes aboutit, prit Jérusalem et y fonda de belles baronnies et principautés.

Jeanne d'Arc réussit à rétablir le saint royaume sans se fier le moins du monde à la révolution, ni à l'indiscipline populaire, ni à l'insurrection individuelle comme écrivait Pujol, l'autre jour, elle ne prit pas le maquis. Son oeuvre, bien lue, est un modèle de discours sur la méthode politique, méthode qu'elle appliqua dans sa lettre et dans son esprit.

« En ce temps-là... » ?

On dit assez sottement que c'était la seule méthode possible de son temps ?

- Ouais ! Et la Jacquerie du siècle précédent ? Et les Cabochiens presque contemporains ?

De son temps, le républicanisme et le démocratism ne lui ont été interdits que par son bon sens naturel : au XVIe siècle on pouvait fort bien être démocrate ou républicain, rien n'était plus courant.

On l'était en France ou hors de France. Ne croyons pas que nos erreurs ou que nos vérités soient nées de la pluie d'hier : il n'y a point d'idée qui n'ait déjà circulé et même un peu tramé dans la pensée de l'homme. Ceux qui pensent qu'il ne pouvait y avoir de parlementarisme vers l'an de grâce 1429 plaisantent. Le parlementarisme est une institution médiévale, il naquit de l'anarchie médiévale, pour y remédier : c'est l'Angleterre qui l'a fait durer jusqu'à nos jours.

Il était très facile de réveiller cette anarchie dans la France de 1429. Entre les deux couronnes d'Angleterre et de France, le libre esprit de Jeanne pouvait même concevoir une situation radicale : pas de couronne du tout.

L'Europe regorgeait de républiques le long de la mer du Nord et des mers d'Italie.

De même en ces temps Si lointains et Si proches, il y avait en et il devait y avoir encore, comme aujourd'hui, comme demain des épidémies de politique mystique. Pour ne citer que le plus illustre de nos anarchistes chrétiens, Savonarole, moins sage que Jeanne d'Arc, voulut, pour sa patrie florentine, une théocratie directe et ne fut brûlé que tout à la fin du XVI^e siècle fut brûlé que tout à la fin du XVI^e siècle : c'est à peine si deux générations d'hommes le séparent de notre héroïne.

Son monarchisme conscient et volontaire ne peut faire de doute.

La légitimité

Mais là se pose une question

Qu'y a-t-il de plus important dans l'ordre monarchique ?

Est-ce l'unité de commandement ?

Où l'origine du pouvoir ?

Par l'unité est réalisé un bien immense, sans lequel tout va en pagaille et sacrifices inutiles : nous l'avons vu dans l'autre guerre, tant que le pouvoir militaire n'a pas été unifié entre les Alliés et tant que le pouvoir politique français n'a pas été séquestré en de fortes mains. Mais l'unité du pouvoir demeure encore quelque chose de divers et de plural, au fond, tant qu'elle ne dure pas et tant qu'elle peut demeurer objet de contestation, de compétition régulière, périodique : Si toute notre victoire de 1918 s'en va en fumée, c'est que nos chefs civils se succèdent, se renversent et se remplacent, que pas un n'est certain de sa fonction, que chacun peut vouloir la lui enlever, et que la loi, la loi elle-même, LA LOI SURTOUT, s'est ralliée au parti des compétiteurs, reconnaît, recommande la compétition : s'il n'y avait que le choc des passions et des intérêts humains s'acharnant à disputer un fauteuil ou une couronne, il n'y aurait que demi-mal et l'on pourrait rêver de combat décisif au bout duquel il y aurait un vainqueur qui saurait établir un peu de calme et de tranquillité. Mais de nos jours, rien de pareil : par un fou paradoxe, c'est la constitution légale qui autorise et même ordonne ce mouvement perpétuel de remise en question. Mal périodique de l'Élection, qu'elle nomme le Bien, et qui, sous prétexte de tout renouveler, gâche tout !

Nos aïeux, moins vains que nous, étaient plus pratiques et plus sages.

Ils admettaient que tous les gouvernements ont des défauts et que la perfection n'est pas de ce monde : à la poursuivre par un ôte-toi de là que je m'y mette indéfini, ils n'auraient abouti, vers l'an mille ou l'an quinze cent, qu'à notre comble d'incohérence et d'incapacité. Nous ne serions pas là pour leur rendre grâce.

Cependant, on voyait, dans les pays voisins, des dynasties, sanglantes, lourdes de crimes, se muer peu à peu, d'âge en âge, en souverainetés paisibles, sérieuses et, finalement, compétentes, dont leurs peuples se contentaient. C'était le cas de l'Angleterre. A plus forte raison nos bons grands-pères devaient-ils s'attacher, quant à eux, à ces Capétiens, les plus purs et les plus honnêtes prs, les plus purs et les plus honnêtes princes de l'univers, hommes sages, droits justiciers, souvent débonnaires, esprits modérés et sagaces, amis du petit peuple, quoique très grands seigneurs, le miroir et l'honneur de la chrétienté.

Non seulement nos aïeux s'étaient bien trouvés de tels rois, mais ils le savaient et s'en montraient singulièrement fiers, au témoignage de tous les étrangers. A cet orgueil secret, à ce respect affectueux, à cette véritable foi féodale s'ajoutait ce que Jaurès a appelé un " charme séculaire ", un sentiment presque religieux, noté par Renan, et dont la cérémonie du sacre était devenue le signe vivant.

En sorte que les républiques de l'époque pouvaient se déchirer d'année en année autour de leurs échevins et de leurs podestats ; les trônes électifs, brigüés par des princes rivaux, pouvaient interrompre à chaque génération les plus beaux desseins politiques : pendant ce temps, assez long temps pour enraciner la confiance des peuples, la loi de succession de la maison de France, par sa simplicité et par sa fermeté> avait permis à son chef, au Roi par excellence, de prolonger sur les hommes mourants son règne immortel. Non, le Roi de France ne mourait pas. La France grandissait. On sentait déjà s'éveiller dans les coeurs, mémoire ou prescience, une conscience, une reconnaissance confuse de la grande nation que, d'âge en âge, cette politique formait.

L'absence de compétition écarte autant de maux que l'unité de commandement provoque et assure de biens, mais la désignation préalable du chef héritier comporte en outre un bien positif qui lui est propre : il est ainsi promis à l'Homme de se survivre parce que l'État peut durer au-delà de l'homme.

La pensée d'un tel bien (si voisin, par analogie, de l'éternité) put éblouir de sa clarté et fasciner de sa vertu l'âme d'une Enfant raisonnable et sainte.....

On dit : « Est-ce que Jeanne d'Arc savait ces choses ?... »

Peut-on en douter ?

Les bonnes têtes doctrinaires n'étaient pas rares parmi les clercs ès des conseils royaux. Autour de Philippe-Auguste, on avait eu sur l'Allemagne des idées qui manquèrent à M. Briand, à M. Viviani (et à M. Bidault). Autour de Philippe le Bel on créait l'Administration civile. Pourquoi Jeanne n'eût-elle pas reçu, sinon conçu, les idées éternelles de la politique française qu'illumine son beau génie. Sa langue, nette et forte avec les soldats, prend toutes les hauteurs nécessaires quand il faut affirmer les droits sacrés de la couronne.

A Patay, elle s'écria : « Nous les aurons », comme un simple bonhomme de 1914. Mais quand il s'agit d'écrire au duc de Bedford qu'il ne tiendra jamais le royaume « de Dieu, le roi du ciel, fils de sainte Marie, mais le tiendra le roi Charles, vrai héritier », c'est un Discours du Trône où la majesté le dispute à la poésie. On n'y trouve pas ombre de faute d'orthographe.

Aide-toi, le ciel t'aidera

Un dernier conflit, fort possible et même éventuel, devait être écarté de l'âme de Jeanne d'Arc. Fut-ce par sa foi ? Par sa raison ? Toutes les deux ont dû jouer d'accord.

Jusque dans les conseils royaux, à leur entour, pour peu que les sujets fidèles fussent éloignés ou endormis, manquait-il de voix religieuses, ou même sacristines, pour murmurer à Jeanne un Voyons, Jeanne ! un peu scandalisé ?

Elle qui parlait sans cesse du Roi du Ciel, qu'avait-elle à faire de ce roitelet de la terre ? Évidemment, le royaume était malheureux. Mais de quoi ? Des péchés de ses rois, sans compter ceux des régnicoles.

La reine-mère, abominable et traîtresse, avait perdu, avec le pays, tous ses droits.

Son fils menait une vie dissolue qui faisait vergogne à la chrétienté.

Et la légende ajouta même : " Cette dame de beauté ? Cette Agnès Sorel !... " Ce qui revient à anticiper au moins de dix ans.

Mais, reprenaient les malignes voix, ce dauphin n'était-il pas triste,, mou, fainéant ? Efféminé ? Indolent ? Sans valeur morale ? Quelle force avait-il ? Et quelles ressources, dans la cour besogneuse où il déjeunait de deux petits poulet sans chair et, de la queue d'un maigre mouton ! Non, non, des voix venues du ciel n'avaient pas pu rallier Jeanne d'Arc à cette cause perdue d'avance !

Au demeurant, si, pour régner en France, le Seigneur et, Maître divin ne voulait ni de l'Anglais puissant ni de l'opulent Bourguignon, Si la Providence tenait à relever la couronne, de lys, il fallait commencer par une expiation des Princes et du Peuple, de tous les Princes et de tout le Peuple. Des processions, des pèlerinages, des grand'messes et, des messes basses chantées d'un bout à l'autre du royaume, comme vous nous le demandez, Jeanne, à la bonne heure ! Nous ne nous séparons de vous que sur un point : non seulement cela est nécessaire, mais, en outre c'est suffisant. Rien d'autre n'importe. Absolument rien.

Qu'au surplus le Roi commence par devenir un digne fils de Louis IX, le saint Roi ; que' ses soldats, un par un, que ses sujets, jusqu'au dernier, deviennent des héros et des saints ; que, par leur oeuvre de mortification et de charité, ils en arrivent à s'entrouvrir le coeur à toutes les grâces, et vous n'aurez plus le moindre combat à livrer, ô Pucelle sainte ! Qui sait même, ô très sainte ! Qui sait même, ô très bonne Jeanne, si votre oriflamme ne suffira point à la Direction, à l'Administration, au Gouvernement ?

Notre peuple d'anges et d'archanges sera tellement droit et pur qu'il ne sera métier de gendarmes, ni de prévôts, 'ni de' sénéchaux, ni de juges. Dites un mot : un tel paradis sera sur la terre, que tigres d'Angleterre et lions de Bourgogne deviendront, les uns et les autres, agneaux. Voilà, Jeanne, votre mission, la seule juste ! Dieu n'a pas besoin des tueries. Dieu n'a pas besoin de soldats ! non plus que de princes ! non plus que de rois ! Arrière les baïonnettes ! Et vive le Pape romain !

Doutez-vous que Jeanne ait pu entendre ce discours, ou le discours pareil, de quelque disciple un peu précoce de M. Sangnier ? Je ne commets aucun anachronisme. Tels faux mystiques de son temps, qui avaient des rapports avec les hypocrites du même siècle, osèrent bien accuser la libératrice et pacificatrice d'avoir pris goût aux combats auxquels l'avait réduite l'envahisseur-agresseur : dans le texte de la rétractation prétendue, l'évêque faussaire

Cauchon avait introduit une phrase où Jeanne était censée s'accuser d'avoir désiré cruellement l'effusion du sang humain. Telle fut la pensée de bons amis de l'ennemi. Telle elle est sans grands changements. Car, fort ancienne, elle ne manque pas non plus de modernité.

Peut-être que Jeanne voyait cela d'avance. Qui sait !

Cependant elle répondait qu'une bataille sainte était nécessaire. Pour que Dieu donne la victoire, les gendarmes ont à batailler. C'est presque son mot textuel.

Les oeuvres pies sont nécessaires, mais - elles doivent être aidées par l'action des hommes.

Parlementarisme et plébiscite

Marc Sangnier, ainsi renvoyé à son Sillon, d'autres objecteurs pourraient argumenter encore :

- Doucement ! ou tout beau ! répondaient alors les parlementaires et gens de loi.

Est-ce, Jeanne, que vous ne pensez pas qu'avant la chevauchée rémoise qui nous rende un chef droiturier, il serait utile de faire un bon appel à tous les prévôts, juges, maîtres et docteurs favorables à .notre seigneur-roi, en énonçant sa Royauté et Souveraineté, nonobstant tous les actes nuls et de valeur nulle, passés à Paris ou à Troyes, avec l'ennemi ? De la sorte, le Roi arriverait à Reims muni des parchemins scellés de bons sceaux qui établiraient' Sa justice et lui ouvriraient le parvis.

Que l'on ne croie pas que je fais parler quelque libéral du temps de M. Piou. Le moyen âge aura été l'époque la plus juridique de 1^{re} histoire. Il ne faudrait pas croire que les formalités du constitutionalisme d'alors aient inspiré à Jeanne d'Arc autre chose que du respect. Mais, dans n'importe quelle affaire terrestre, Jeanne envisageait tout d'abord l'essentiel, qui était ici le prompt rétablissement de l'autorité centrale et sa reconnaissance rapide par le pays entier. Pour le surplus, on aurait le temps !

Cette restauration nécessaire à la France étant ainsi redevenue le but immédiat, Jeanne coupait court à tout le reste avec la vivacité et l'audace qui l'apparentent aux types les plus nets de l'Homme français.

Sans doute cet Homme-là n'a jamais dédaigné certificats, papiers, signés devant notaire, chevalier ès lois. Mais tout cela menace de bien des longueurs ! Jeanne se montrait déjà, impatiente ou jalouse des délibérations du Conseil du Roi : " Notre Dauphin, ne tenez pas davantage tous ces conseils si nombreux et si longs, venez vite prendre la couronne à laquelle vous avez droit ". Et cela bousculait un peu les bons serviteurs de la Forme.

Jeanne d'Arc, contre Bridoisson, ô la belle constance de la Nature et de la Nation !

Mais l'objection suprême était faite par d'autres parlementaires qui seraient aujourd'hui agents électoraux. Dans cette espèce, plus démocrate que libérale, on se faisait, comme on dit, un monstre de l'Opinion publique. On alléguait l'étendue des pays hostiles, le nombre des postes et forteresses des Anglais établis entre Orléans et

Reims.

N'imaginons pas une simple occupation. ennemie. L'affaire s'était compliquée d'une guerre civile dans laquelle l'étranger était le fondé de pouvoir et le podestat du parti qui ne voulait à aucun prix du roi de Bourges.

Or cette prétendue volonté nationale ne causait à Jeanne d'Arc aucune intimidation. Elle en riait ouvertement avec ses capitaines. Elle eût rit davantage Si quelqu'un lui eût proposé quelque beau Champ de Mai dans les vertes plaines de Loire, où l'on eût convié le peuple de France à voter !

Et peut-être, en effet, aux profondeurs de l'avenir, lisait-elle ce plébiscite de mai de 1870, qui donna des millions de voix à l'empereur des Français, avec la promenade populaire du Quatre Septembre suivant, qui le renversa sans difficulté. Ainsi vont l'amitié et l'inimitié de la foule.

Notre fille des champs n'était pas démocrate. Je ne crois pas qu'elle ait perdu grand temps 'contre les scrupuleux et contre les couards qui auraient voulu commencer par s assurer l'assentiment du Peuple afin de frapper d'effroi le Régent d'Angleterre et le Duc de Bourgogne.

Ces Nuées n'arrêtèrent pas Jeanne d'Arc.

Elle dit : « Partons ». On partit.

Comme il le fallait bien, on se heurta à la résistance de Troyes. Ces Troyens étaient, quoique Champenois, des Bourguignons terribles et des Anglomanes fieffés : vainement Jeanne d'Arc dicta-t-elle pour les seigneurs bourgeois de Troyes une belle lettre où elle les nommait " très chiers et bons amis ", " loyaux Français " et leur garantissait sûreté corps et biens, s'ils venaient au-devant du gentil Roi pour faire bonne paix dans le " saint royaume ".

Les seigneurs bourgeois répondirent qu'ils résisteraient jusqu'à la mort, « l'ayant juré sur le sang de Notre-Seigneur ». Ils demandaient secours à Bedford, aux Rémois, aux Châlonnais. L'eussent demandé à la Chine ! Avant de se battre comme des lions, ils défiaient si âprement l'armée royale qu'il fut question pour celle-ci de lever le camp et de retourner sur la Loire.

Jeanne décida, . imposa presque de rester. Prêchant l'audace, elle multiplia si bien les préparatifs d'un terrible assaut que tout d'un coup les portes s'ouvrirent, l'évêque et 'les bourgeois sortirent de la ville, apaisés et soumis.

Quelques jours auparavant, Jeanne avait été traitée par eux de « cocquarde », autrement dit hâbleuse. Ils la saluèrent « envoyée de Dieu » dans la lettre où ils écrivaient aux Rémois qu'ils s'étaient rendus au légitime héritier de saint Louis, « attendu que son bon droit n'est pas douteux » et que « c'est un Prince de la plus grande discrétion, entendement et vaillance que assist de piéça (qui fût sorti depuis) de la noble Maison de France ».

On peut toucher ici la philosophie pratique de Jeanne d'Arc.

Ni la vaillance, ni la force, ni l'épée, ni le canon ne créent le droit.

Il faut commencer par l'avoir.

Mais quand on l'a, surtout quand on l'a bien, quand on en est absolument sûr, et qu'on n'hésite plus à le servir de toutes ses forces, qu'on ose tout pour l'imposer, l'on peut compter sur l'adhésion rapide des docteurs et du peuple qu'ils traînent après eux. Un fameux Prussien, Frédéric II, exagéra depuis cette vérité en l'étendant à ses faux droits sur la Silésie. Cette fraude n'est qu'une fraude, elle n'affaiblit point une leçon quine leçon qui court l'histoire. Le peuple détrompé, le bon peuple tiré de son erreur possède alors ce don charmant et naïf de déborder d'enthousiasme pour couvrir, dorer, embellir ses justes revirements.

Les bourgeois de Châlons ne furent pas moins épris du Roi de Jeanne d'Arc que ,les bourgeois de Troyes : toujours, aux Rémois, ils écrivirent que c'est « un roi sans pareil, doux, gracieux, piteux et miséricordieux, de belle personne, de beau maintien et de haut entendement ». Tel est le prestige de la personne du Roi.

Jeanne y avait pensé. Joseph de Maistre ne l'avait pas oublié en écrivant la belle page où, du fond de l'Émigration, il prédisait le soudain courant d'allégresse qui restaura Louis XVIII. Ce podagre puissant et subtil fit grand effet.

Les scènes de l'histoire ne sont pas monotones, car le décor et l'accident les colorent sans cesse ; mais quelques lois constantes cernent de lignes immuables leur paysage très varié.

Maistre, calculant l'avenir, se rappelait peut-être la vivante leçon de Jeanne qui va juste au rebours des prudences légales.

Qu'aurait donné un appel au peuple lancé selon la règle, avant toute leçon efficace ?

Travaillé par les suppôts et bénéficiers de l'ennemi, trompé par les sergents et les argentiers de l'Anglais, le bon peuple, à peu près' partout, eût été capable de marcher, comme l'avait fait d'abord le peuple de Troyes, au rebours du patriotisme et de la raison, et de donner une majorité écrasante au parti de Bedford. Se prive-t-il de le faire aujourd'hui ?

Mais voilà qu'une minorité énergique s'en mêle : elle est unie, menée et lancée au s'en mêle : elle est unie, menée et lancée au combat par une idée vraie, par une suprême résolution, la situation est retournée par les coups de l'audace : il n'est plus besoin de hache, ni de canon, pour ébranler les murs, ouvrir les portes, faire apparaître et briller, sous la vaine couleur étrangère, la vérité des sentiments et des intérêts nationaux. Que le Roi paraisse, il ne peut être que suivi !

Cinq cent ans après Jeanne d'Arc

Bref, la *politique d'abord*, le *roi net*, un *roi qui règne et qui gouverne*, un roi véritablement *maître* de son commandement :

Les organisations religieuses ne suffisent pas à tout quand elle demande à Charles VII de lui abandonner ses droits et quand elle les lui rend au nom de Dieu, sainte Jeanne d'Arc elle-même constitue et reconnaît un Roi de la terre de France, quel que soi le bienfait qui descende du ciel à sa voix.

Il s'en suit que, dans tous les développements de sa mission temporelle, Jeanne d'Arc a pratiqué et enseigné une

politique d'*Action Française*. Les conférences [1] dont j'ai tiré les analyses qui précèdent s'achèvent sur la constatation de faits qui étaient alors flagrants :

Les principes estimés les plus salutaires, ceux que les royalistes contemporains recommandent comme sûrement adaptés à la monarchie restaurée du XXe siècle, ont été connus, adoptés, pratiqués par la restauratrice du XVe siècle.

Est-ce la simple harmonie préétablie des intelligences ? ou leur filiation morale ? Les hommes qui, entre 1904 et 1908, prirent l'initiative du grand retour au culte de l'héroïne en imposèrent la célébration dans les rues pavoisées et fleuries de toutes nos villes, ceux qui livrèrent de longues batailles et firent de longs jours de prison pour cet amour de la Sainte de la Patrie furent les hommes de l'Action française, conduits par Maurice Pujo et ses lieutenants : Plateau, Maxime Real del Sarte ; Lucien Lacour. Le républicain Barrés sut charmer et dompter les parlementaires pour les dresser au culte de Jeanne : ces royalistes entraînent un peuple au pied de son autel.

Mais cette conclusion partielle doit induire à la vue générale que voici :

« Les mystiques hauteurs du noble sujet qui n'a été abordé ici qu'en tremblant nous feront-elles « accuser d'une sorte d'irrévérence pour en avoir détaché, isolé, rafraîchi le détail par de fréquents « recours à des images trop modernes ? On peut se consoler en disant que l'analyse ne sera pas « inutile si elle contribue dans quelque mesure à montrer que, à cinq cents ans de distance, « sentiments, méthodes, doctrines peuvent être les les mêmes pour servir utilement le même pays.

« De fortes valeurs morales, durables et supérieures aux vivants éphémères, font les seules nations « dignes de ce nom. Les grands peuples vivent par l'immortel Ainsi durent-ils par leurs dynasties. « Inversement, ils ont aussi les dynasties qu'ils ont méritées.

« Le solide honneur de la France est de se prévaloir de la plus belle des races de rois.

« Face à l'éternité, dans une agonie imprégnée du sentiment religieux le plus pénétrant, comme il « faisait son examen de conscience tout haut devant la cour, Louis XIV laissa tomber du lit de mort « ces, paroles :

« - Je m'en vais, mais l'État demeure. Continuez à le servir, Messieurs. »

« Ainsi peut s'exprimer l'espérance terrestre.

« Elle n'est pas simple. Il ne me semble pas qu'il puisse être interdit d'honorer en sainte Jeanne « d'Arc la fidélité à ce qu'il y a de moins caduc dans cet ordre demi-divin de notre Patrie naturelle : « le Roi, l'État. »

[1] Elles sont recueillies dans la première partie du volume *Jeanne d'Arc, Louis XIV, Napoléon* (chez Flammarion).